

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 64

Pouvoirs : 8

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 21 septembre 2022.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGE	GALLET	Jean-Louis	Présent			DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	Présente			BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige		Absente		DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	GOUPEL	Olivier		Absent		CATEAU	Olivier	
CORDEY	BISSON	Roger	Présent			BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc	Présent			DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard	Présent			DELAUNAY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel	Présent			MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno	Présent			ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier	Présent			CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERSE-MARIE	Cécile	Présente					
FALAISE	GRACIA	Fabrice			A donné pouvoir à Philippe DROUET			
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle			A donné pouvoir à Jean-Marc LEBAS			
FALAISE	DAGORN	Grégoire			A donné pouvoir à Jacques LE BRET			
FALAISE	ALLEN0	Delphine			A donné pouvoir à Hervé MAUNOURY			
FALAISE	LEBAILLY	Bénédict	Présente					
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente					
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia			A donné pouvoir à Bastien RICHARD			
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	LEBLOND	Thérèse	Présente					
FALAISE	THOMAS	Pascal		Absent				
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc		Absent				
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent			MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric	Présent			OUIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	DOUTRESSOULLES	Denis				LEVEQUE CATHERINE	Sabrina	Présente
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie				SAINT-MARTIN	Magali	Présente
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CHAUFFRAY	Joël	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude	Présent			ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques	Présent			LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien				KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGE	POURRIT	Alain		Absent		SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent			GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent			SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René	Présent			DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGE	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine	Présente			ANQUETIL	Maryline	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky			A donné pouvoir à Maryvonne GUIBOUT			
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie			A donné pouvoir à Dominique BENOIT			
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige			A donné pouvoir à Gérard KEPA			
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis	Présent			PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPEL	Jean-Pierre	Présent			BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			BREBION	Sébastien	
SOULANGY	ABEGG	Dominique		Absent		BLIN	Jean-Claude	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Philippe		Absent		LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette				CRESPIN	Estelle	Présente
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien	Présent			PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves		Absent		ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAEL	Franck	Présent			LEFEVRE	Pascal	

AFFAIRES CULTURELLES - ADHESION AU RESEAU MICRO-FOLIES

La Communauté de communes a décidé de s'inscrire dans le cadre du dispositif des Micro-folies en prévoyant une Micro-folies « itinérante », structure légère destinée à parcourir l'ensemble du territoire.

En décidant d'accueillir une Micro-folie et d'adapter le projet aux réalités du territoire, la CdC intègre ainsi un vaste réseau de lieux et de partenaires qui partagent un objectif commun de démocratisation culturelle. Dans ce cadre, la micro-folie doit répondre à trois ambitions qui constituent la charte d'adhésion au réseau Micro-folie :

- Animer les territoires, pour créer de nouveaux lieux de vie populaires
- Offrir les chefs d'œuvres des plus grandes institutions culturelles à tous, en diffusant leurs contenus via le dispositif du Musée numérique.
- Favoriser la création, en permettant aux artistes locaux et aux habitants de se produire au sein du réseau Micro-folie et d'être programmés dans les établissements culturels partenaires.

L'adhésion au réseau suppose le respect de divers engagements mais aussi de bénéficier d'un accompagnement de la Villette :

Engagements	Bénéfices - Accompagnement
<ul style="list-style-type: none">- Répondre aux ambitions de la Charte et respecter les préconisations de La Villette ;- Prendre en charge les coûts liés à l'acquisition du matériel et l'aménagement de la Micro-folie ainsi que la mettre en œuvre et l'exploiter ;- Garantir d'accès libre à la Micro-folie ;- Permettre une diffusion de qualité satisfaisante et respecter le cadre des exploitations prévues ;- Assurer une animation régulière en lien avec les acteurs du territoire et communiquer le programme à la Villette- Assurer une communication de la Micro-folie en respectant une charte graphique et fournir des photographies librement exploitables, faire valider les documents relatifs à l'inauguration- Informer de tout partenaire institutionnel ;- Evaluer le dispositif mis en place sur le territoire	<ul style="list-style-type: none">- Etudier les modalités d'implantation de la Micro-folie sur le territoire (ingénierie culturelle, conseils en informatique et signalétique et mise en réseau des acteurs culturels et associatifs locaux ;- Mettre en œuvre l'application du Musée numérique et ses mises à jour ;- Pouvoir enrichir sa programmation avec les contenus additionnels des partenaires- Mettre en place une page Micro-folie et des outils de communication et de médiation dédiés ;- Former les équipes à la prise en main du Musée numérique ;- Echanger avec les équipes du réseau Micro-folie ;- Bénéficier des propositions du réseau Micro-folie

L'adhésion au réseau Micro-folie est annuelle et renouvelable tacitement supposant une contribution forfaitaire annuelle de 1 000 € TTC.

Le Conseil communautaire

- Vu l'engagement de la collectivité sur le dispositif de Micro-folies par délibération du 31 mars 2022 ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 15 septembre 2022 ;
- Considérant que pour être efficient, l'adhésion au réseau s'avère indispensable ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 72
	Pour : 72
	Contre : 0

➤ **APPROUVE**

- la charte d'adhésion aux Micro-folies ;
- l'adhésion de la CdC au réseau Micro-folies ;

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout document utile à ce dossier.

*Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le :* **04 OCT. 2022**

Affichée le : **04 OCT. 2022**

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

